

# ACTION URGENTE

## UN MILITANT KURDE SYRIEN DE L'OPPOSITION A ÉTÉ LIBÉRÉ

**Le militant kurde syrien de l'opposition Mohsen Taher a été libéré de la prison d'Allaya, à El Qamishli, dans le nord-est de la Syrie, le 29 juillet. Il avait été arrêté le 9 mai par les forces de l'Asayesh, les forces de police de l'administration autonome dirigée par le Parti de l'union démocratique.**

**Mohsen Taher**, 49 ans, a été libéré le 29 juillet après avoir rencontré le procureur général à Naf Kori, à l'ouest d'El Qamishli. Celui-ci l'a informé qu'il allait être libéré en raison de son état de santé critique. Mohsen Taher a dû s'engager par écrit à se présenter aux audiences du tribunal lorsqu'il sera convoqué, au risque d'être de nouveau arrêté.

Le 9 juillet, il avait été conduit en hâte à l'hôpital, son état de santé s'étant gravement détérioré. Les soins qui lui ont été prodigués n'étaient pas adaptés, puisqu'il a vu un urologue alors qu'il souffrait de problèmes cardiaques. Mohsen Taher souffre actuellement de kystes rénaux, d'hypertension et d'hyperplasie de la prostate. Il a perdu 15 kilos depuis qu'il est en détention. Mohsen Taher était détenu dans des conditions déplorables à la prison d'Allaya : absence de système de ventilation adapté, peu de lumière et rations alimentaires insuffisantes.

Mohsen Taher est membre du Conseil national kurde de Syrie (ENKS). Arrêté le 9 mai par les forces de l'Asayesh, il avait été au départ détenu à la prison de Jerkin, à El Qamishli, pendant 22 jours. Il a ensuite été transféré à la prison d'Allaya où il a passé 60 jours. Il a été interrogé à deux reprises, la première fois le 10 mai à la prison de Jerkin, où il avait les yeux bandés, et la deuxième le 28 juin par le procureur de la ville de Naf Kori, à l'ouest d'El Qamishli. Mohsen Taher a confirmé à Amnesty International qu'il n'a pas pu consulter d'avocat pendant les 81 jours de sa détention. Cependant, sa famille a pu lui rendre visite à deux reprises, le 5 et le 22 juin.

À la suite de la libération le 10 juillet de ses deux co-militants Bashar Amin et Amin Hussam, les forces de l'Asayesh ont maintenu Mohsen Taher en détention, seul dans une cellule.

**Merci à toutes les personnes qui ont envoyé des appels. Aucune action complémentaire n'est requise de la part du réseau Actions urgentes.**

Ceci est la deuxième mise à jour de l'AU 123/17. Pour en savoir plus : <https://www.amnesty.org/fr/documents/mde24/6710/2017/fr/>

Nom : Mohsen Taher  
Homme

Informations complémentaires sur l'AU 123/17, MDE 24/6871/2017, 3 août 2017

**AMNESTY  
INTERNATIONAL**

